

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS partent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
 DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
 Trois mois..... 5 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Un an..... 16 fr.
 AUTRES DÉPARTEMENTS
 Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.
 Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS
 LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance.
 Annonces... 25 c. la ligne
 Réclames... 50 c.
 M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 8
 M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement lui est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se débarrasser.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.		5 h. 10 ^m matin.		6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.		1 » 20 » soir.		2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »		5 » 40 » »		7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	3 » 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 9 h. 30^m matin.
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir. } Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, le 22 Février 1876

ÉLECTION DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

1^{re} Circonscription.

Inscrits.....	15,269
Votants.....	12,660
M. le comte Murat.....	10,063
M. Thiers (c'est à son insu qu'il a été porté sur la liste républicaine des candidats du département du Lot, dans la première circonscription de Cahors)	2,480
Voix perdues.....	17

2^e Circonscription.

Inscrits.....	19,350
Votants.....	16,575
M. de Valon.....	14,350
M. Pagès Duport.....	3,380
M. Limayrac.....	1,726
Voix perdues.....	115

Arrondissement de Gourdon.

Inscrits.....	24,388
Votants.....	21,231
M. le baron Dufour.....	13,095
M. de Verninac.....	8,058
Voix perdues.....	85

Arrondissement de Figeac.

Inscrits.....	22,473
Votants.....	21,107
M. Teilhard.....	11,462
M. de Lamberterie.....	6,234
M. le comte de Turenne....	3,336
Bulletins nuls.....	74

Grâce à Dieu, si le département du Lot en nommant trois bonapartistes sur quatre députés, a jeté un défi à la France, le résultat général des élections est jusqu'ici favorable à la Constitution. Les bonapartistes et les radicaux n'ont qu'une imperceptible minorité.

Nous ignorons si la Corse a nommé autant de bonapartistes que le Lot; mais nous espérons que la profondeur de la chute amènera une réaction dans nos cantons indignement abusés.

On nous assure à l'instant que M. Rouher nommé dans une circonscription de la Corse aurait été battu dans l'autre.

Le résultat des élections est la condamnation éclatante de la politique suivie par M. Buffet, qui s'est refusé jusqu'au bout à écouter les conseils de ses vrais amis. M. Buffet a voulu considérer les bonapartistes comme des conservateurs, et il les a ménagés d'un bout à l'autre du pays, au lieu de ne voir en eux que le parti de la Ruine, de l'Invasion et du Partage de la France. Cette condescendance vient d'être châtiée rigoureusement. Malgré sa haute valeur et sa sincérité, M. Buffet, repoussé comme sénateur

par l'Assemblée nationale et par son propre département, vient d'être repoussé par trois collèges électoraux comme député.

Dès que ce jugement du pays a été connu, le malheureux et imprudent ministre devait remettre nécessairement sa démission entre les mains du président de la République : c'est ce qu'il a fait.

Le parti de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France a triomphé dans le département du Lot.

Le parti constitutionnel n'a eu qu'une nomination sur quatre, celle de M. Teilhard à Figeac. Nous faisons des vœux pour M. de Lamberterie; mais nous n'en voyons pas moins avec satisfaction l'entrée à la Chambre des députés d'un homme qui défendra la Constitution.

L'élection de la côte du Lot a été marquée par des scandales de toute sorte. La calomnie et le mensonge n'ont jamais été pratiqués avec plus d'audace que par une bande répandue dans les campagnes, et représentant M. Pagès Duport tantôt comme un radical, tantôt comme un partisan de la dime et de la corvée.

M. Pagès Duport ayant été cruellement malade à Paris, pendant le mois de janvier, n'a pu commencer que le 5 février quelques courses rapides dans la deuxième circonscription, où son concurrent avait déjà visité pendant plus d'un mois la plupart des communes. Sur son passage, il a dû combattre les plus stupides et les plus odieuses manœuvres. Le parti de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France possède, en effet, une variété incessante de moyens pour exploiter les passions populaires et la crédulité publique, selon les courants d'opinion et selon les milieux dans lesquels ses adhérents agissent.

Pieux et dévots, s'ils estiment que la bénédiction d'un prêtre peut leur servir auprès des populations qui ont conservé les croyances religieuses, ils exploiteront le parrainage du Pape, feront célébrer des messes, iront à confesse, salueront le curé de préférence à l'instituteur et chanteront des cantiques, iront s'agenouiller dans les cimetières et au besoin sonneront les cloches.

Athées et révolutionnaires, s'ils pensent que les passions anti-religieuses, que les préjugés anti-nobiliaires peuvent faire monter à la surface quelque écume pouvant être de quelque profit aux bonapartistes, ils invoqueront leur origine démocratique, attiseront les haines sociales, parleront de la féodalité, des droits du seigneur, des dîmes, des corvées, et nul ne railera plus agréablement et ne flétrira plus énergiquement les patenôtres du curé et les horreurs de l'ancien régime.

Ont-ils un duc à présenter? c'est l'empire de la religion, de la propriété, de la famille. Ont-ils un ancien préfet à poigne? c'est l'empire de la force, des chemins vicinaux, et des ponts et chaussées. Est-ce un légitimiste à combattre? ils endossent la carmagnole. Est-ce un républicain; ils exhibent la croix et la bannière. Faut-il se rattacher les campagnes? l'empire c'est la paix et le gendarme. Faut-il surexciter les faubourgs? l'empire s'est la revanche et l'amnistie. Faut-il ramener la bourgeoisie? l'empire c'est le commerce protégé, et les sergents de ville garantissant les affaires. Faut-il se rallier les masses populaires et ouvrières? l'empire c'est le droit de coalition et l'appel au peuple. Ils ont partout des arrières-magasins où ils se travestissent selon l'heure qui sonne, le passant qui marche, le visiteur qui s'arrête, le soleil qui luit. La garde qui meurt de Waterloo leur sert d'enseigne aussi bien que l'acte de Sedan.

Aucun scrupule ne les arrête, aucune contradiction ne les choque; ils ont des démagogues qui brillent, des bonnets phrygiens, des bonnets de coton, des bonnets de docteur, selon que leur clientèle est celle de la rue, de la Chambre ou de l'Académie.

Du reste, leur clientèle principale se recrute parmi les paysans des montagnes, vivant en face d'eux-mêmes et éloignés du chef-lieu de la commune. A ces pauvres ignorants, ils n'hésitent pas à annoncer, par exemple, que le prince impérial sera très-certainement proclamé empereur dans la quinzaine, et daignera leur faire visite....

Mais la calomnie et le mensonge ont leur temps, et les gens que l'on dupe s'aperçoivent qu'on s'est joué de leur naïveté. Rien de ce qu'on leur a promis n'arrivant, et le mépris de la France pesant de tout son poids sur les contrées bonapartistes, les électeurs trompés s'aperçoivent qu'on les a pris pour une troupe de dindons, en leur parlant d'un croquemitaine rouge ou d'un croquemitaine blanc. Alors, une vive réaction se produit.

Nous sommes convaincus que cette réaction se manifestera prochainement.

Résultats des Elections.

Seine. 1^{er} arrondissement : ballottage. Tirard, 6311; Haussmann, 2958; Maillard, 2068; de Pleuc, 1372; Bernard, 557. — 2^e Brelay, 7963; élé; Cresson, 3122; Torel, 764; Loiseau-Pinson, 456. — 3^e : résultat encore indéci; Spuller grande majorité. — 4^e : Barodet, 8929; élé; Vautrain, 4357; Loiseau-Pinson, 1539. — 5^e : Louis Blanc, élé. — 6^e : Denfer-Rochereau, élé. — 7^e : ballottage, Bartholony, 3323; Frébault, 3305; Langlois, 3083; de Germiny, 2685. — 8^e : ballottage, Duc Decazes, 3810; Chauffour, 3612; Raoul Duval,

3432; Riant, 738. — 9^e : Thiers, élé. 40^e : Brisson, 15630, élé; Dubail, 4468. — 11^e Floquet, 18220, élé; Mazaros, 1414. — 12^e : Greppo, 7314, élé. Farcy, 2000. — 13^e : Louis Blanc, élé. 14^e : Ballottage entre Casse et Asseline. — 15^e : ballottage entre Farcy et Thulié. — 16^e : Marmottan, élé. — 17^e : Locroy élé. — 18^e : Clémenceau, élé. — 19^e : Ballottage entre Allain-Targé et Cremer. — 20^e : Gambetta, élé.

Seine-et-Oise : — Versailles, (2^e) Journaux, élé. Alpes-Maritimes : — Nice, Borriglione, élé. — Seine-Inférieure. — Rouen (1^{re}) Desseaux, élé; — le Havre, ballottage entre Lecesne, Fauré et Bazou.

Nord. — Lille (1^{re}) Legrand, élé; (2^e) Gambetta, élé; (3^e) Deregnacourt, élé; (4^e) Leurent, élé; Dunkerque, Tristan, élé.

Jura. — Dole, Jules Grévy, élé. Aube. — Nogent-sur-Seine, J. Casimir Périer, élé.

Pas-de-Calais. — Boulogne, Adam, élé. Haute-Vienne. — Limoges, Périn, élé.

Allier. — Moulins, Patissier, élé. Gard. — Nîmes, Boyer, élé.

Marne. — Reims, Leblond, élé. Doubs. — Besançon, Albert Grévy, élé.

Vienne. — Elus : Salomon; Cesbron; Serph; de Beauchamp; de Soubeyran.

Charente-Inférieure. — Elus : Saintes (1^{re}), baron Eschassériaux; — Jonzac, René Eschassériaux. — La Rochelle, Fournier.

Gers. — Condom, Paul de Cassagnac, élé; — Mirande, de Cassagnac, père, élé; — Lombez, Fauré, élé; — Lectoure, Descamps, élé; — Auch, ballottage entre David, Peyrusse, et de Laroque-Ordon.

Puy-de-Dôme. — Riom, Rouher, élé. Oise. — Duc de Mouchy, élé.

Hautes-Pyrénées. — Elus : Tarbes, 1^{re} circonscription, Cazeaux; — Bagnères, Dufau; — Argelès, Alicot. — 2^e circonscription de Tarbes, ballottage.

Landes. — Elus : Mont-de-Marsan, 1^{re} circonscription : de Guilloutet; — 2^e Victor Lefranc; — Dax : 1^{re} circonscription, baron de Cardenau; — 2^e Boulart. — Saint-Sever, de Laborde.

Loire-Inférieure. — Nantes, Laisant, Gaudin, élus.

Hérault. — Montpellier, Castelnau, élé. Belfort. — Keller, élé.

Ile-et-Vilaine. — Elus : Redon, René Brice; Rennes (1^{re}), Roger, Marvaise; (2^e), Martin Feuillée; — Saint-Malo, Lepommelec.

Rhône. — Millaud, Ordinaire, élus.

Dordogne. — Elus : De Fourton, Thirion-Montauban, Taillefer, de Bosredon, Raynaud, Garrigat. — Ballottage à Périgueux, 1^{re} circonscription et à Nontron.

Marne. — Elus : Reims (2^e) Thomas; Epernay, Blandin; — Sainte-Menehould, Margaine.

Gard. — Uzès, Mallet, élé.

Seine-Inférieure. — Le Havre (3^e), Dudonet, élé. — Yvetot, ballottage.

Meurthe. — Nancy (1^{re}), Duvaux, élé. — (2^e), Berlet, élé.

Jura. — Lamy, Gagneur, élus.

Loire-Inférieure. — Ancenis, Thoinnet de la Turmelière, élé; — Paimbœuf, de Juigné, élé.

Loiret. — Orléans (1^{re}), ballottage; — (2^e), Bernier, élé.

Tarn. — Alby, Cavalier, élé; — Gaillac, Lavergne, élé; ballottage à Castres et à Lavaur.

Haute-Garonne. — Toulouse, 1^{re} circonscription, ballottage : Mulé, 2,555; Leygue, 2,846; de Lacroix, 2,925; Constans, 3,752. — 2^e circonscription, ballottage : Ollékop, 1,933; Gatien-Arnoult, 3,710; Duportal, 3,913; Benezet, 914. — 3^e circonscription, ballottage : D'Yguesvies, 7,228; Montané, 6,033; Amilhau, 2,956 — Muret, de Rémusat, élé.

— Saint-Gaudens, 4^e circonscription, Tron, élu; 2^e Leuglé, élu. — Villefranche, ballottage: Lamotte, 4,092; Cazes, 3,619; Piou, 3,091; D'Auberjon, 2,591.

Aude. — Carcassonne, Marcou, élu.
Tarn. — Lavaur, ballottage: Marty, 4,525; Daguilhon-Pujol, 3,240; Daguilhon-Lasselve, 2,094; de Saint-Simon, 1,790; de Toulouse-Lantrec, 955.
— Castres, ballottage, entre MM. Combes, Thomas et Alquier-Bouffard. — Mazamet, baron Reille; élu.

Tarn-et-Garonne. — Montauban, 1^{re} circonscription, ballottage, entre MM. Prax-Paris, Lebreil et Garrisson. — 2^e, Prax-Paris, élu. — Castelsarrasin, Lasserre, élu, contre M. Buffet. — Moissac, ballottage: Chabrié, 6,000; Brassier, 4,600; Trubert, 4,100.

Gironde. — Elus, Gambetta, Dupouy, Roudier, Lalanne, de Lur-Saluces, Robert-Mitchel, Dréolle et Jérôme-David. — Ballottage à Bordeaux, 2^e circonscription, à Lesparre.

Bouches-du-Rhône. — Elus, Gambetta, Rouvier, Bouchet. — Ballottage entre Amat et Raspail.

Côte-d'Or. — Dijon, Dubois, élu.

Lot-et-Garonne. — Elus: Lafitte de Lajoannenque, Faye, Fallières républicains, Sarrette bonapartiste.

Revue des Journaux

Gazette de France.

La France est-elle monarchique, républicaine ou impérialiste?

A cette question, qui pourrait paraître une ironie, on ne peut répondre qu'un mot: Il est midi, attendons six heures du soir pour être éclairé sur ce point.

C'est après avoir déposé les scrutins que l'on pourra dire ce qu'est la France. Le peuple souverain est en train de trancher le problème. On ne peut préjuger sa volonté souvent fantasque, ordinairement bizarre et toujours changeante.

Serons-nous dieu, table ou cuvette? Lui seul, souverain absolu, d'après le droit nouveau, peut le décider. Un jour, il a voulu que la France fût table, un autre qu'elle fût cuvette; et la France a été déclarée tour à tour table et cuvette. On en a avisé les Cours étrangères.

A l'heure actuelle, l'Europe ignore ce que nous serons ce soir; elle ne sait pas ce que va dire le Sphinx-Urné. Elle ne peut que faire des conjectures pour deviner si elle va se trouver en face d'un Etat monarchique, ou républicain, ou impérialiste, ou même si elle n'aura pas vis-à-vis d'elle une nation qui n'est rien du tout, c'est-à-dire qui ne présente que des minorités se faisant la guerre et se préparant à prendre leurs revanches de leurs défaites électorales.

Il est si étrange ce souverain qu'on appelle le peuple, qu'il est bien capable d'être divisé avec lui-même, et de répondre qu'il est à la fois monarchique, impérialiste, républicain, républicain modéré, républicain radical et beaucoup d'autres choses encore.

Oui, il est bien capable de dire qu'on l'ennuie à le questionner sans cesse, quand sa réponse doit être en contradiction avec une autre qu'il a faite précédemment; qu'au fond, il est indifférent à tout ce qu'on peut lui faire dire; qu'il entend qu'on le laisse en repos, qu'il se refuse à servir de jouet aux intrigants et aux partis, et, comme la somnambule fatiguée de trop d'expériences, qu'il restera bouche close et ne se prêtera plus aux curiosités de la galerie.

Dans l'état de décadence où nous sommes tombés, on s'est habitué, en France, à ce jeu singulier: « de consultations du peuple, » d'appel au Souverain, pour savoir quel est le régime politique de la France.

On trouve tout naturel que l'on convoque le peuple pour savoir si la France est une Monarchie ou une République, et quelle République!

En cinq années, ce peuple souverain aura été consulté trois fois et il aura fait trois réponses absolument opposées.

Le 5 mai 1870, il a dit à l'empire: la France est impérialiste.

Le 7 février 1871, dans sa pleine liberté, car jamais les élections n'avaient été plus librement faites depuis 40 ans, selon M. Thiers, la France a répondu à une immense majorité: la France est monarchique.

Le 20 février 1876, on ne sait encore ce qu'elle dira, puisqu'il n'est que midi et que l'on ouvre les urnes qu'à six heures. Mais les gens experts dans l'inspection des urnes prétendent qu'il y a beaucoup plus de votants républicains que d'autres couleurs.

Quel est le pays, dans le monde, nous le

demandons, qui accepterait des conditions d'existence pareilles?

Si l'on venait dire aux Anglais, aux Américains, aux Prussiens, aux Russes, nous allons mettre la forme de votre gouvernement au vote, et ce que décidera la majorité absolue ou relative, peu importe, sera le gouvernement sous lequel vous devrez vivre; les Anglais, les Américains, les Prussiens, les Russes répondraient à ceux qui leur tiendraient un semblable langage: vous êtes des fous, et mettraient ces théoriciens sans doute aux petites maisons.

Allez donc faire comprendre à des peuples sérieux que leur état social, politique, la forme de leur gouvernement dépend des hasards d'un vote, — que tant de courants et d'impressions du moment peuvent modifier!

Allez dire à des Prussiens que parce que tous les citoyens ont le droit de vote, c'est-à-dire parce qu'ils ont le suffrage universel, il en résulte que les élections auront pour effet de faire descendre le roi du trône et de proclamer la République.

Allez dire à des Anglais, qu'étendre le suffrage à des milliers de citoyens signifie: mettre la monarchie, les lois fondamentales du royaume, en question, à chaque appel fait au pays!

Allez dire à des Américains que le droit de se faire représenter au Sénat et à la Chambre des représentants implique le droit de donner l'hérédité à un empereur et de supprimer les lois constitutives de la nation!

Nous le répétons, tous ces peuples traiteraient comme des fous les hommes qui oseraient proclamer chez eux la Souveraineté du Peuple.

En France, il n'en va pas de même. Il se forme des écoles qui affirment le droit nouveau, — comme l'appelait Napoléon III, — et républicains et bonapartistes le défendent sérieusement, ou du moins exploitent cette doctrine, car ni les uns ni les autres ne songent à se soumettre au verdict qu'ils ont sollicité, s'il leur est défavorable.

Pas un impérialiste n'a demandé l'appel au peuple au lendemain de Sedan! Pas un! — et en ce moment même, n'ayant qu'un enfant pour César, ils consentent à attendre quatre ans encore pour faire l'expérience du plébiscite.

Il en sera des élections du 20 février 1876, ce qu'il en a été des élections depuis cinquante ans en France: elles révéleront la confusion des esprits; elles montreront l'état d'indifférence de l'opinion et mettront en relief les divisions des partis.

L'Echo.

Le protégé de l'Appel au peuple vient de subir une dernière métamorphose. Malgré les nombreuses raisons qui semblaient lui interdire ce rôle. M. Rouher se déguise en Don Juan électoral. De même que l'audacieux séducteur promettait tour à tour le mariage à Mathurine et à Charlotte, le candidat volage de Riom et d'Ajaccio annonce aux électeurs du Puy-de-Dôme qu'il opérera pour sa ville natale, et aux habitants de la *Terre des Communes* — le mot est de M. Amigues — qu'il se décidera en faveur de sa patrie d'adoption. La dépêche suivante, qui nous est directement communiquée, contient de curieux renseignements sur les engagements en partie double que prend à la dernière heure le président du comité de comptabilité.

Riom, 19 février 1876.

L'Ami de l'Ordre publiait hier au soir, à Clermont-Ferrand, la note suivante:

« Certains journaux, ayant recours à la plus indigne calomnie, osent dire que M. Rouher, ancien ministre de l'empereur, s'il est nommé par les électeurs de la 1^{re} circonscription de Riom, opérera pour la Corse. C'est un mensonge, M. Rouher opérera pour son pays. Il opérera pour le Puy-de-Dôme; il opérera pour la 4^e circonscription de Riom. »

Or, on a reçu ce matin la dépêche suivante:

Ajaccio, 18 février, 4 h. 40 m.

« L'Aigle déclare que M. Rouher opérera pour Ajaccio, selon le désir du prince impérial. »

« Signé: DELLA ROCCA. »

Maintenant Mathurine et Charlotte sont prévenues, il ne leur reste plus qu'à prendre les devants.

Un discours de M. Léon Renault

Une réunion publique a été tenue dimanche dernier à Corbeil, dans laquelle M. Léon Renault a pris la parole. Nous reproduisons les parties essentielles de ce remarquable discours

que son étendue nous empêche de publier en entier:

En face de tant de désastres accumulés, la première parole de l'Assemblée nationale fut une parole de malédiction contre l'empire. Par un vote solennel, que l'on ne saurait trop rappeler, elle le déclare responsable des maux inouïs dont le spectacle se déroulait devant ses yeux et qu'elle avait la tâche de réparer.

Si l'Assemblée nationale était unanime à maudire l'Empire, si dans tous ces rangs on recontraît une bonne volonté égale pour cicatriser les blessures qu'avait reçues la nation, elle offrirait pourtant le spectacle inquiétant d'une division profonde sur les questions qui touchaient à l'avenir politique du pays.

La majorité des députés qui la composaient estimait que, pour relever la France, pour lui assurer l'ordre vrai et la paix dont elle avait si grandement besoin, pour lui rendre son rang en Europe, il fallait relever les institutions de la monarchie libre et représentative. Une minorité importante jugeait au contraire qu'il n'était plus possible de donner à la France la Constitution de l'Angleterre ou de la Belgique, et que les institutions républicaines étaient les seules dans lesquelles la démocratie française pût trouver l'organisation libre dont l'empire l'avait déournée.

Ce sera l'honneur de M. Thiers d'avoir aperçu dès cette époque que l'intelligence exacte de la situation et des besoins de notre pays était du côté des hommes qui voulaient instituer le régime républicain. Il avait vécu longtemps avec d'autres desseins; il avait plus que personne contribué à donner un idéal politique différent à la jeune génération libérale qui saluait en lui le plus éloquent et le plus séduisant de ses maîtres. Cependant il n'hésita pas, et dès l'année 1871, il posa ce dilemme: république ou empire, éliminant la monarchie libre du cercle des possibilités politiques. Pendant toute la durée de sa présidence il s'attacha à convaincre, à entraîner à sa suite ses anciens amis. Il fut interrompu dans cette œuvre, avant de l'avoir achevée, par l'événement du 24 mai 1873. Il avait voulu démontrer, avant que l'expérience eût établi l'exactitude de ses appréciations, l'impossibilité de relever en France un trône entouré des garanties et des institutions de la liberté.

Je déclare, messieurs, qu'à l'époque où M. Thiers prononçait ainsi, sans qu'aucune tentative inutile eût été faite, la condamnation de la monarchie constitutionnelle, j'étais au nombre de ceux qui croyaient que son grand esprit se hâtait trop de conclure et qui ne pouvaient se résigner à renoncer aux espérances dans lesquelles ils avaient vécu jusque-là, sans que leur réalisation eût été même essayée. Je vous le dis franchement, parce que je tiens à ce que rien de mon passé n'échappe à votre jugement, à votre critique, à votre condamnation si vous le voulez. (Très bien!)

L'épreuve que je demandais fut faite. M. Thiers avait vu juste. Lorsqu'on voulut emprunter au passé le principe de la légitimité monarchique et le rattacher aux institutions de la société moderne, en faire une garantie des droits nés de la Révolution de 1789 et dont la France entendait ne rien sacrifier, la contradiction qui existait entre ce qu'on voulait réunir éclata d'une façon saisissante. On dut reconnaître que les deux termes qu'on avait imaginé de rapprocher en pensées et en paroles ne pouvaient l'être dans les faits.

C'est ce jour-là seulement que la lumière s'est faite dans mon esprit. J'ai dit alors, (et je ne me repends pas de l'avoir dit): Il faut en finir. La France ne peut pas rester dans cette situation étrange d'un pays qui n'ose affirmer ni effacer le nom du régime de fait sous la protection duquel il vit. Il lui faut cette garantie essentielle de l'ordre, de l'existence nationale elle-même, qu'on appelle une Constitution. La monarchie libre ne peut plus être qu'un souvenir respecté, regretté peut-être; mais son rétablissement est impossible. Il faut que la France choisisse; elle est une démocratie; elle s'organisera dans la liberté et elle sera une république, ou bien elle s'affaissera dans la servitude et elle reverra l'empire.

De ce jour, je ne me suis plus départi de la conduite que mes opinions conservatrices et libérales m'imposaient comme un devoir. Me détournant d'un passé pour lequel j'ai conservé un respect et des regrets que je ne dissimule pas, je n'ai plus songé qu'à mon pays, et j'ai réclamé pour lui les institutions républicaines, qui me paraissent désormais pouvoir seules protéger son avenir.

Je n'ai cessé de répéter à tous mes amis politiques qui hésitaient à s'engager dans la voie où j'avais mis résolument le pied: « Prenez garde! le danger est plus près de vous que

vous ne vous l'imaginez; si vous laissez plus longtemps le pays sans une Constitution, si vous ne vous décidez pas à faire la république, vous rouvrez la porte à l'empire. Vous l'avez cru mort parce que vous l'avez condamné; vous vous imaginez qu'il ne se relèvera pas de la malédiction solennelle que vous avez lancée contre lui en 1871, vous oubliez que le caractère propre de l'empire est de ne se décourager jamais, de reprendre pied, dès qu'il le peut sur le sol où il a régné. »

C'est dans ces circonstances que j'ai été appelé devant la commission chargée par l'Assemblée nationale sur les manœuvres, les tentatives et les desseins du parti bonapartiste. J'ai fait mon devoir, et je n'ai pas hésité à signaler l'absence d'une Constitution définitive comme la cause principale du réveil des espérances de restauration impériale.

J'ai dit, sans ajouter rien à la vérité, tout ce qui pouvait être de nature à éveiller les appréhensions et à toucher les consciences de cette foule de conservateurs qui hésitaient encore à accepter franchement, cordialement la nécessité de la république. J'ai peut-être, ce jour-là, rendu à mon pays, pour lequel je n'imagine pas de plus grand mal que l'éventualité d'une restauration impériale, un service de quelque valeur. (Vif mouvement d'assentiment.)

Plus tard, quand il s'est agi de former cette majorité qui devait fonder la république et, comme le disait tout à l'heure l'honorable M. Feray, transformer le régime de fait en un régime légal, je n'ai rien épargné pour déterminer les hommes politiques sur lesquels je pouvais avoir un peu d'influence, à s'unir aux républicains d'ancienne ou de nouvelle date pour tirer la France du néant politique. En agissant ainsi, je crois avoir fait mon devoir, mon devoir tout entier. (Oui! oui!)

Voyage de M. Léon Gambetta

Une dépêche d'Avignon, signalait une manifestation violente dirigée contre la personne de M. Gambetta. Le *Républicain de Vaucluse* donne de ce grave incident un récit très étendu que nous allons résumer:

C'est jeudi dernier, à Cavillon, que les faits ont eu lieu. M. Gambetta est arrivé d'Orange à Cavillon, accompagné de MM. Edmond Adam, sénateur, Tardieu, député, et Monnier, conseiller général des Bouches-du-Rhône. Une partie de la population l'avait reçu avec sympathie, mais il venait à peine d'entrer dans l'hôtel de la Pomme-d'Or que des sifflets et des huées se firent entendre sur la place publique. Le *Républicain de Vaucluse* affirme que les perturbateurs étaient venus d'Avignon dans trois omnibus par un autre chemin que celui suivi par M. Gambetta; il ajoute que les maires du Thor, de Cheval-Blanc, de Caumont étaient dans les groupes. Des gendarmes, placés sur deux rangées devant l'hôtel auraient pu mettre fin aux désordres; mais le maire de Cavillon ne paraissait nullement disposé à les faire intervenir. Le bruit dura une demi-heure environ jusqu'au moment où M. Gambetta eut fermé sa fenêtre.

Un banquet réunit cinquante convives autour de M. Gambetta; au dessert les huées et les sifflets se firent entendre de nouveau sur la place; des pierres furent même lancées contre les fenêtres de l'hôtel; deux vitres de la salle du banquet furent brisées.

Une réunion privée devait suivre le banquet; mais les personnes invitées à y assister furent à leur arrivée insultées et houscoulées; on essaya même de forcer la porte de la salle. Le commissaire de police se présenta alors en engageant les organisateurs de la réunion à y renoncer, l'autorité ne disposant pas de forces suffisantes pour maintenir l'ordre. Le maire de Cavillon vint à son tour et donna les mêmes conseils. M. Gambetta dut pénétrer dans la salle de la réunion par une porte cachée; il déclara à l'assistance que devant l'impuissance avouée de l'autorité, il avait décidé que la réunion n'aurait pas lieu. Il lui recommanda vivement la patience et la modération: « Il y a cinq ans, dit-il, que nous avons de la patience; savez-vous combien de temps je vous demande encore? Trois semaines. Dans ces trois semaines, il se sera passé un de ces actes solennels qui mettent un terme à une certaine politique et en amènent une autre meilleure. »

M. Gambetta insista pour qu'on se retirât sans pousser aucun cri. Il ajouta:

J'ai fait un discours de moins, mais je m'en trouve mieux, car j'en ai fait trois aujourd'hui. Donc à dimanche. Marchons sous le même drapeau, et si je ne retrouve pas tous vos bulletins dans l'urne, je

sais bien ce qui aura pu les changer.
Ainsi, ne vous tourmentez pas sur le résultat du scrutin. Si mon nom ne sort pas de l'urne, je n'en serai qu'un médiocrement atteint.

Ma candidature n'est pas personnelle; je suis venu, pour me servir d'un terme de mon ancien métier d'avocat, je suis venu, dis-je, pour plaider une affaire.

Mes adversaires sont très-influents; mes clients sont des gens dénués de ressources; je suis venu chercher un dossier électoral et je le réunis; la soirée est excellente, car j'y joins un argument de plus.

Laissez-moi vous dire en finissant: Retirez-vous, soyez calme, et souvenez-vous qu'on gagne toujours à être prudent et modéré. Cela dit, retirez-vous sans dire un mot.

Pendant que M. Gambetta parlait, de nouvelles tentatives étaient faites à la porte de la réunion, à la porte des écuries et enfin à la porte d'entrée de l'hôtel, qui toutes trois étaient ébranlées par la foule.

Le maire étant parti de l'hôtel et la réunion ayant été dissoute, les attaques contre les portes devinrent moins vives; mais les républicains qui sortaient furent encore l'objet de housouades et des injures des perturbateurs.

A dix heures, la place était silencieuse. M. Gambetta voulut partir. M. Edmond Adam s'assit à côté de M. Gambetta dans une voiture découverte; les gendarmes qui stationnaient devant l'hôtel firent faire place. Dès que la voiture s'ébranla, le vacarme recommença et la foule poursuivit de nouveau les voyageurs de ses huées; et quand la voiture arriva devant le café d'Orient, des pierres furent lancées.

M. Gambetta est arrivé à Marseille vendredi, à une heure de l'après-midi, accompagné de M. Edmond Adam, de M. Baret, avocat, et de M. Félix Granet, secrétaire de la commission départementale. Il a été reçu à la gare par une centaine d'amis. Il devait assister le soir, à 9 heures, à une réunion privée; mais cette réunion a été interdite, de même que les deux réunions du même genre organisées par les légitimistes et les bonapartistes.

Voici le texte de l'arrêté d'interdiction:

Le général commandant le 15^e corps d'armée et l'état de siège dans les Bouches-du-Rhône;
Vu la loi du 9 août 1849, sur l'état de siège;
Vu l'art. 8 de la loi du 6 juin 1868, qui interdit les réunions publiques dans les cinq jours précédant les élections;

Arrête:

Les réunions dites privées qui doivent avoir lieu aujourd'hui 18 courant, dans le Cirque Cottrelly, le Chalet lyrique et la salle de Folies-Bergère, mais qui par leur nombre et leur choix du local, présentent le caractère de réunions publiques, sont interdites dans ces établissements.

M. le préfet des Bouches-du-Rhône est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Marseille, le 18 février 1875.

par ordre:

Le général chef d'état-major général,
Signé: LEWAL.

M. Gambetta n'a été prévenu qu'au moment de son arrivée aux abords de la salle des Folies-Bergère, qui étaient déjà gardés par de nombreux agents: il a engagé les invités à se retirer en bon ordre, ce qui a été fait.

Les légitimistes, ayant également trouvé fermée la salle un cirque Cottrelly, ont demandé formellement que le commissaire de police leur notifiât l'interdiction, mais le brigadier les a simplement sommés de se retirer. M. Maggiolo, rédacteur de l'Union, candidat, a dit alors à ses amis:

Messieurs,

Nous représentons un grand parti qui est la tradition vivante de l'ordre et de la liberté. Nous devons à tous, à nos adversaires surtout, l'exemple de l'obéissance aux lois, même à celle de l'état de siège. L'autorité militaire a interdit la réunion: retirons-nous avec calme. Vous voyez ce que la république nous donne de liberté. Je vous jure, au nom des candidats royalistes de Marseille, que nous travaillerons, si vous nous envoyez à la Chambre, à vous ramener celui seul qui peut nous rendre les antiques franchises de la nation. Messieurs, venez avec nous rue de l'Evêché!

On s'est donc rendu à la rue l'Evêché, dans une salle particulière, où six cents personnes ont pris place. M. Maggiolo a fait l'éloge de la monarchie en affirmant que la révolution seule (représentée sans doute par M. Buffet) a mis Marseille en état de siège, ce qui ne lui était arrivé depuis Charles-Quint. Il a ajouté qu'il ne se désisterait pas en cas de ballottage, M. Bourcat, bonapartiste, n'étant pour lui qu'un révolutionnaire comme M. Naquet.

Les bonapartistes, également empêchés de se réunir dans le local du Chalet lyrique, ont

tenu une réunion privée de 500 électeurs environ dans une salle privée, sous la présidence de M. Bourcat, ancien député.

Le soir, M. Gambetta s'est rendu au Grand-Théâtre, dans une loge du 1^{er} étage; la salle était comble; un certain nombre d'applaudissements mêlés de deux ou trois coups de sifflet ont accueilli son entrée. Il est sorti après le ballet du 3^e acte de Moïse; une foule compacte l'attendait aux abords du théâtre et l'accueillit par les cris de: Vive Gambetta! Sa voiture a dû traverser jusqu'à l'hôtel d'Orléans une haie de curieux qu'il a engagés dès son arrivée à se retirer avec calme.

On a aujourd'hui quelques détails sur les conditions dans lesquelles a été interdite la réunion de Marseille où M. Gambetta devait se faire entendre. Bien que désignée sous le nom de réunion privée, la réunion présentait tous les caractères de la réunion publique. M. Naquet y avait été invité, sur sa demande, et devait débattre son programme contradictoirement avec M. Gambetta. Celui-ci a rédigé, à propos de l'interdiction de la réunion, une protestation qui a paru dans les journaux de Marseille d'hier matin. Dans ce document, M. Gambetta rappelle « le calme » qui a présidé à toute les réunions, « tant à Marseille que dans tous les autres départements », et se plaint de la rigueur exceptionnelle des autorités du département des Bouches-du-Rhône. Il invite les électeurs « à protester le 20, par leur vote souverain, contre l'état de siège ».

M. Gambetta a quitté Marseille dans la matinée d'hier pour aller à Nice assister au mariage de sa sœur.

La préfecture de Marseille a adressé hier au Sémaphore un communiqué expliquant le motif de l'interdiction, par l'autorité militaire, des trois réunions qui devaient avoir lieu hier soir dans des locaux publics, tandis qu'on n'a pas empêché plusieurs autres réunions qui se sont tenues le même soir dans des locaux privés.

Informations

Le Journal du Loiret dit qu'à l'occasion d'un écrit contre Mgr Dupanloup, dont on s'entretient beaucoup à Orléans, plusieurs habitants de cette ville ont eu l'idée de présenter une adresse à Mgr l'évêque.

Voici le texte de cette adresse:

Monseigneur,

En présence d'une attaque odieuse qui ne saurait vous atteindre, mais qui nous a remplis d'humiliation et de douleur, nous tenons à vous dire combien nous sommes fiers de votre épiscopat, qui n'a été qu'un long combat pour l'Eglise et le Saint-Siège.

Cet hommage de vénération et de gratitude, c'est la France, c'est la catholicité entière qui vous le doit et qui vous le rend, parce que votre parole a porté au loin la lumière, la consolation, l'honneur, la foi.

Mais cet hommage, qui pourrait mieux vous l'offrir que nous, Orléanais, dont le nom est à jamais uni à votre gloire; nous les témoins de vos vertus; nous qui avons vu de plus près votre bon cœur, votre courage devant tous les périls, votre désintéressement incomparable, votre flamme pour le salut des âmes, tant d'œuvres nées de votre zèle d'apôtre et de père?

Merci, monseigneur, pour tout ce que vous avez fait pour Dieu, l'Eglise, le Pape, la France; et comptez toujours, au milieu des glorieux travaux qui vous attendent encore, sur notre reconnaissance, notre dévouement et notre fidèle admiration.

Paris, 20 février.

La nouvelle donnée par plusieurs journaux, de la prochaine arrivée du roi et de la reine des Belges à Paris n'est pas confirmée.

M. Patin, membre de l'Académie française est mort la nuit dernière.

Paris, 20 février.

L'autorité prussienne de Strasbourg, a saisi le mandement de carême de l'évêque Mgr Raess, comme contenant une critique trop vive du combat civilisateur (Kulturkampf), ainsi que des actes et de la politique du gouvernement, notamment en ce qui concerne les écoles mixtes. Les feuilles allemandes rattachent la nouvelle attitude de l'évêque de Strasbourg à son récent voyage à Rome.

Paris, 20 février.

Les avis d'Espagne ne laissent pas de doute sur les succès des troupes régulières et sur la position critique où se trouvent réduits les carlistes. On pense que la prise de Vera, où, d'après une dépêche, Martinez Campos serait déjà entré ce matin, va être le coup décisif, et sera suivie soit d'un *Convenio*, soit de la déroute générale des carlistes. D'après un bruit assez accrédité, c'est l'ex-maréchal Bazaine qui de Madrid aurait mené la campagne des troupes alphonstistes.

PAS-DE-CALAIS. — On télégraphie de Boulogne-sur-Mer, le 19 février:

Le pont tournant sur la jetée ouest du port de Boulogne s'est effondré subitement. Trente personnes qui s'y trouvaient à ce moment sont tombées dans l'eau. Deux ont été noyées.

On écrit de Calais:

Un terrible accident est survenu, le 17 de ce mois, au milieu des travaux de la commission d'expériences que préside à Calais, M. le colonel d'artillerie de Montoisant. Un projectile de gros calibre a fait prématurément explosion dans le puits d'éclatement où se trouvaient encore, occupés des préparatifs de l'expérience, le capitaine de l'Estourbeillon de l'artillerie de Marine, le sous-chef artificier Just, le brigadier Rocque, l'artificier Munier et M. Lejeune, agent du service télégraphique, chargé de manipulations spéciales. Les quatre premiers ont été tués sur le coup; M. Lejeune seul a échappé par miracle et sans blessure.

Le procédé employé pour communiquer le feu, au moyen de l'électricité, aux projectiles expérimentés, présente des garanties complètes, lorsque les consignes sont ponctuellement exécutées, et ces consignes avaient été renouvelées plusieurs fois avec précision. Déjà le même jour on avait fait éclater huit projectiles sans difficulté; au neuvième, plusieurs ratés s'étant produits, les expérimentateurs rentrèrent dans le puits d'éclatement pour vérifier les dispositions préparatoires qui avaient été prises.

C'est alors que, par suite d'une fausse manœuvre du servant d'artillerie, placé sous une tente voisine du puits et dont l'unique mission était de surveiller la pile, le courant électrique fut rétabli et détermina l'explosion.

Cet homme était chargé depuis le mois de juin 1875, de la manipulation de la pile, et s'était strictement conformé, jusqu'ici aux instructions sévères qui lui étaient données.

Cet événement si douloureux est le premier de ce genre qui se soit produit dans la longue série des incessantes et dangereuses expériences dont est chargée la commission de Calais.

Toutes les précautions possibles avaient été prises pour prévenir une semblable catastrophe. La science et l'industrie ont malheureusement leurs victimes, qui tombent aussi sur un champ d'honneur.

M. le ministre de la guerre a envoyé à Calais son premier aide de camp, chef de son cabinet, pour le représenter aux obsèques des victimes, qui ont lieu aujourd'hui 19 février, et M. le ministre de la marine a chargé de la même mission un de ses officiers d'ordonnance.

Les sympathies du gouvernement, comme celles du pays tout entier, sont acquises aux victimes si cruellement atteintes par ce malheur.

SOMME. — On lit dans *Courrier de la Somme*.

Jeudi dernier, dans l'après-midi, profitant de leur congé, et malgré l'expresse défense qui leur en avait été faite par l'instituteur, quelques enfants de Belleuse allèrent s'amuser à glisser sur la grande mare du village. La glace moins solide qu'ils ne se l'étaient imaginé, s'ouvrit sous leurs pieds, et quatre d'entre eux furent engloutis.

Un instant après, plus de deux cents personnes étaient réunies sur les bords de la mare, où elles assistaient, dans la plus vive anxiété, au sauvetage des malheureuses victimes de cet accident. Elles eurent la consolation d'en voir retirer trois en peu d'instants, trois à qui l'on put ainsi sauver la vie. Mais le quatrième enfant, le jeune Octave Chevalier, âgé de 8 ans, restait sous la glace, et ce ne fut qu'après une heure de recherches qu'on parvint à le ramener à la surface.

On rapporte un détail navrant de cette scène: la foule stationnait sur les bords de la mare et déjà l'on croyait avoir sauvé toutes les

victimes, quant tout à coup arrive le sieur Chevalier qui demande son enfant. Un gamin lui répond qu'il est sous la glace.

Le malheureux père s'évanouit, et la foule, douloureusement surprise de cette révélation du gamin, recommence ses recherches pendant qu'on transporte Chevalier à son domicile, où une heure plus tard, on apportait le cadavre de son fils.

Chronique locale

On nous écrit du Bastit:

Une bien triste nouvelle vient de répandre la consternation parmi notre bonne population du Bastit. C'est la mort de M. A. Villès, notre ancien maire et membre de notre conseil municipal depuis quarante-six ans.

Les nombreux bienfaits qu'il a su répandre de tous côtés et particulièrement parmi les pauvres de cette commune, font de cette mort inattendue, un événement à jamais regrettable pour notre localité.

La foule nombreuse qui faisait cortège à ces chères dépouilles, le 16 du courant, à Gramat, témoignait de la sympathie générale qu'il avait su exciter.

Mais que d'absents l'accompagnaient de leurs regrets et de leurs larmes, ne pouvant partager le pénible devoir d'une partie de notre population et de l'autorité municipale qui a tenu à honneur de l'accompagner jusqu'à la tombe!

M. Villès est mort en parfait chrétien, muni des Sacraments de l'Eglise qu'il a pu recevoir avec toute sa connaissance.

MEULET, Instituteur.

Dépêches

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, lundi, 9 h. matin.

Sur 169 élections connues: 5 conservateurs monarchistes, — 6 constitutionnels, — 30 républicains conservateurs, — 7 légitimistes, — 17 impérialistes, — 68 républicains, — 11 radicaux, — 25 ballottages.

Paris, lundi, 5 h. soir.

Sur 252 élections connues: 7 conservateurs monarchistes, — 7 constitutionnels, — 36 conservateurs républicains, — 8 légitimistes, — 100 républicains, — 34 bonapartistes, — 48 ballottages.

Paris, lundi, 40 h. soir.

Elections connues.	462
Républicains	275
Constitutionnels	14
Monarchistes	39
Bonapartistes	52
Ballottages	82

Dernières Dépêches

Paris, lundi soir, 11 heures.

Les bonapartistes ont obtenu à Paris, dans toutes les circonscriptions où ils ont osé se présenter, 11,779 voix. On voit que les résultats de cet appel au peuple ne sont pas brillants.

Il est difficile d'être plus complètement battu quand on ne reconnaît qu'un souverain, le peuple. Le peuple de Paris s'est prononcé contre l'empire. Il a ratifié le 4 septembre et la déchéance prononcée par l'Assemblée nationale.

M. Buffet a échoué partout. Il a remis sa démission entre les mains du maréchal de Mac-Mahon.

Bourse de Paris.

Paris, 22 février 1876.

Rente 3 p. %	66.65
— 4 1/2 p. %	97.75
— 5 p. %	104.40

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Calcestrat, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhaa, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 19,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulents, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N° 19,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n° 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry. L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 42 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors : Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdan, épiciers.

PARIS-JOURNAL A l'occasion de la période électorale ne coûte que **40 fr.** pour Paris et **48 fr.** pour les départements tandis que les journaux de même nature coûtent **64 fr.** 9, rue d'Aboukir, 9. Un numéro, **13 c.** Paris, Départements et GARES.

AVIS IMPORTANT

50 médecins des hôpitaux de Paris ont constaté que le **Sirop** et la **Pâte de Nafé de Delan-grenier**, étaient les pectoraux les plus efficaces

contre les rhumes, grippe, irritations de poitrine, de la gorge et des bronches. Ne contenant ni opium ni morphine, ni codeine; ils peuvent être donnés, sans crainte, aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'Eau du D^r Oméara calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les Pharmacies.

Pendant la saison des froids, nous ne saurions trop recommander aux personnes délicates et susceptibles des organes de la respiration, ou affectées d'une maladie des voies urinaires, l'emploi du **SIROP** et de la **PATE de BLAYN** aux bourgeons de sapin et au baume de Tolu, car seraient certaines de trouver un soulagement rapide et une guérison certaine de Toux, Rhumes, Gripes, Catarrhes, Bronchites, enrrouements, Extinctions de voix, Asthmes, etc. — Prix du Sirop : 2 fr. le flacon. Prix de la Pâte : 1 fr. 50 la boîte.

Dépôt chez Blayn, pharm. à Paris, 7, rue dg marché Saint-Honoré.

Crédit foncier de France.

Emission à 495 fr. d'Obligations communales de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort. Emissions au pair d'Obligations communales 5 0/0, pour une échéance de 10 ans et à 4 1/2 %, pour une échéance de 5 ans à moins de 10 ans. On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19 ; dans les départements : aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

On peut chez les mêmes intermédiaires se

procurer, au cours, des obligations communales 5 % rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

La Chanson du jour illustrée. Le Conservatoire Populaire du Chant, tels sont les titres de deux charmantes publications hebdomadaires accueillies avec un sympathique empressement par les artistes et les amateurs de chant.

Le succès bien mérité de ces deux revues musicales grandit chaque jour : l'une publie les Œuvres des principaux compositeurs modernes, l'autre les Œuvres anciennes des compositeurs célèbres.

L'éditeur, **GUSTAVE AVOCAT**, 27, Faubourg-Montmartre, que nous félicitons de son heureuse initiative à su résoudre le problème de la bonne musique à bon marché, en disant à ses lecteurs *Cinquante-deux compositions avec l'accompagnement* : piano, devenues presque populaires, pour le prix vraiment incroyable de 5 fr.

Nous sommes convaincus que la *Chanson du Jour* et le *Conservatoire populaire du Chant* ont leur place marquée dans toutes les maisons où l'on tient à être au courant des Nouveautés à succès et à se former une jolie bibliothèque des Œuvres célèbres des grands compositeurs de musique.

En vente chez **GIRMA** libraire à Cahors.

TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant contre **CONSTIPATION**, Hémorrhoides, Migraines. *Phie 25, r. Grammont, Paris. — Bte 2,50. Poste 2,75* Dépôt dans toutes les pharmacies.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant **A. Layou.**

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE **CINQ FRANCS PAR MOIS** JUSQU'A CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

- La Sainte Bible, illustrée par **Gustave Doré**, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
- Missale Romanum, splendide édit. Mame, 4 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
- Les Évangiles. Grandes illustrations de **Bida**, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.
- DUFOUR**. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
- Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
- Géographie. Dernière édition, par **Matte-Brun** fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
- Causés célèbres illustrés, 7 vol. 49 fr.
- Art pour tous, par **C. Sauvageot**, 13 vol. cartonnés. 390 fr.
- PELOUZE** et **FREMY**. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 420 fr.
- BREHM**. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8°. 42 fr.
- L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.
- BALZAC**. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par **Michel Lévy frères**. 24 vol. in-8°. 480 fr.
- CHATEAUBRIAND**. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8° Jésus. 400 fr.
- MUSSET** (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de **Bida**. 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr.
- MICHAUD**. Biographie, 45 volumes in-8°. 360 fr.
- MARTIN** (Henry). Histoire de France, 17 vol. in-8° avec gravures. 418 fr.
- LAMARTINE**. Correspondance, Mémoires et Poésies, le tout inédit, 7 volumes in-8°. 52 fr. 50
- LAROUSSE**. Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, 15 vol. 600 fr. 20 francs par mois.
- DURUY**. Histoire de France populaire et contemporaine, 8 vol. in-4° illustré. 60 fr.
- SEGUR** (de). Histoire universelle, 7 vol. 37 fr. 50
- DANGEAU**. Journal de l'histoire de la cour de Louis XIV, 19 vol. in-8°. 414 fr.
- LUNES** (de). Mémoires sur la cour de Louis XV, 17 vol. in-8°. 402 fr.

OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Études, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par **Moscheles**, **Beethoven**, **Mozart**, **Weber**, **Haydn**, **Clementi**, soit 11 volumes grand format. Prix : 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

LES NAPPES DE FAMILLE blanches et simples comme le linge, — ne sont jamais tachées par le Vin, le Café, la Graisse ou l'Encre. Plus de blanchissage, plus de raccommodage, et moins chère que la toile cirée. **Prix** 1^{er} carré 8 fr. 1^{er} carré 10 fr. 1^{er} carré 12 fr. 1^{er} carré 16 fr. 1^{er} carré 20 fr. 1^{er} carré 30 fr. Ajouter 2^e pour recevoir franco. **M. E. CHICOT**, 21, r. d'Aboukir, Paris. Les coupons de rente sont reçus en paiement.

MACHINES A COUDRE
DE TOUS LES SYSTÈMES
ÉLIAS HOWE, SINGER, etc.

Machines de Famille
DE SALON ET D'ATELIER
pour Tailleurs, Cordonniers, Couturières et Lingères.

LARRIVE, Mercier
dépositaire à Cahors
Seule Maison vendant

MACHINE A NAVETTE
brevetée s. g. d. g.
Marchant au pied et à la main

Au prix de **125 francs** montée sur joli guéridon.
La même Machine montée sur grande table **150 francs**

Aiguilles, Fournitures de première qualité, Pièces de rechange et Réparations, Coupe-Boutonniers (breveté s. g. d. g.). **Prix : 2 fr.**
Le catalogue général est envoyé franco sur demande.

LA CÉLÈBRE NEC PLUS ULTRA

TABLEAU DES DISTANCES
nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour
De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.
PRIX : 1 FRANC.
Chez **M. Layou**, rue du Lycée, à Cahors.

VÉRITABLES GRAINS DE SANTÉ DU D^r FRANK
Appétitifs, stomaciques, purgatifs, dépuratifs, contre le manque d'appétit, la constipation, la migraine, les étourdissements, les congestions, etc. Dose ord^{re} 1, 2 à 3 gr. Exiger les véritables dans des boîtes **Bleues** recouvertes comme par le passé des étiquettes en 4 couleurs et de la signature **A. Rouvière** en rouge. 1^{er} 50 la 1/2^e (50 grains) ; 3^e la 1^{re} (105 gr.). Paris, pharmacie Leroy, 45, rue N^o St-Augustin, et toutes les bonnes pharmacies.

MALADIES de la VESSIE Guéris par le **SIROP de BLAYN** aux Bourgeons de Sapin. Ce sirop, d'un goût agréable, est ordonné avec succès depuis 30 ans par les meilleurs médecins de Paris. 2^e et 4^e f. **RHUMES** CATARRHES, GRIPPE, IRRITATIONS DE POITRINE guéris par les **SIROP et PATE de BLAYN** aux Bourgeons de Sapin et au Baume de Tolu. 1^{er} 50 la 1^{re} BLAYN, ph., 7, r. Marché-St-Honoré, Paris, et dans les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

HYGIÈNE BAIN DE PENNÈS
Expérimenté avec succès dans quinze hôpitaux.
Reconstituant, Stimulant et Sédatif des plus efficaces, 1 fr. 25.
Chaque Rouleau de ce Produit porte le Timbre de l'État.

DERMATOSINE DE PENNÈS EMULSION LÉNITIVE préconisée pendant le froid, pour préserver la peau de Boutons, Gerçures, Engèlures et Pellicules. 1 fr. 50 le flacon.

VINAIGRE DE PENNÈS AROMATIQUE ET HYGIÉNIQUE pour Ablutions, Bains, Fumigations, Frictions et Lotions sanitaires. 1 fr. 50 le flacon.

Vente en gros, rue de Latran, 2. — Vente au détail, rue des Écoles, 49, Paris.
Exiger que les cachets de fabrique et la signature soient présents intacts à l'ouverture de chaque flacon.
Dépôt dans les Pharmacies et les Maisons de Bains ou d'Eaux minérales.

1876
CALENDRIER DU DÉPARTEMENT DU LOT

A VENDRE
ou
Petit Omnibus de famille
presque tout neuf, fait à Paris,
BONNE OCCASION.
S'adresser à **M. Carayon**, carrossier à Cahors, boulevard Sud.

VICHY
Admission : Paris, 22, boul. Montmartre
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des sources. Elles ont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les aigreurs et digestions difficiles.
SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un Rouleau pour un Bain, pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy.
SUCRE D'ORGE DE VICHY. Excellent bonbon très-digestif.
Pour éviter les contrefaçons exiger sur tous les produits la marque du **CONTROLE DE L'ÉTAT**
Cahors, chez **M. Dulac**, pharmacien.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.
Cahors, imprimerie de **A. Layou**

8 fois sur 10
les migraines et névralgies sont calmées en quelques minutes par les **Perles d'essence de térébenthine** du docteur **CLERTAN**.

Si dès la première fois ce médicament n'agit pas, inutile de persévérer; il soulage de suite ou pas.

Chaque flacon du prix de 2 francs, contient 30 perles, ce qui remet le traitement d'une névralgie ou d'une migraine au prix moyen de 20 centimes

L'essence de térébenthine, devant être rectifiée avec des soins tous spéciaux, se méfier des imitations, et comme garantie d'origine exiger sur chaque flacon la signature **CLERTAN**.
Dépôt à Cahors, pharmacie **Vinel**, et dans la plupart des pharmacies.

MALADIES de POITRINE
PHTHISIE
BRONCHITE, RHUMES
TOUX OPINIÂTRES
succès certain, guérison rapide par le **GRESSION B. DUPUY**
Remède infailible contre les **MALADIES CHRONIQUES**; puissant DÉPURATIF végétal du SANG et des HUMEURS.
3-50 Lire la brochure délivrée gratis. 3-50

Dépôt à Cahors, chez **M. Vinel**, pharmacien.

Le 20 mars prochain, à Toulouse, Hôtel du Midi, place du Capitole commenceront les **leçons de diction** à l'usage des **BÈGUES**
professées par **M. CHERVIN**, Officier d'Académie, Directeur-Fondateur de l'Institution des Bègues de Paris, avenue d'Eylau, 90. — (Ecrire.)

MASTIC LHOMME-LEFORT
27 MÉDAILLES
SEUL ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.
reconnu le meilleur par tous les horticulteurs
POUR GREFFER A FROID
ET CICATRISER LES PLAIES DES ARBRES ET ARBUSTES
(S'APPLIQUE AVEC UN COUPEAU OU UNE SPATULE)
Employé dans les pépinières nationales, impériales, royales, françaises et étrangères. — FABRIQUE, 162, rue de Paris, 162, à Belleville — Paris, se défier des nombreuses imitations et exiger la signature de l'inventeur sur chaque boîte. — Dépôt dans tout le département chez les principaux épiciers, grainetiers ou quincailliers et à Cahors, dépôt central pour le Lot : chez **M. Vinel**, pharm., droguiste.